



Tire Clous du Grand Manti
Grimpe en Grésivaudan

Projet associatif 2023-2024



Les Tire-Clous du Grand Manti
Maison des Associations Boite n°47
52 avenue Montfillon
38660 LE TOUVET

www.tcgm.fr | www.facebook.com/tireclousdugrandmanti



Siège social :

Les Tire-Clous du Grand Manti « Grimpe en Grésivaudan »

Mairie de Saint Vincent - 46 place de la mairie

38660 Saint Vincent de Mercuze

Introduction	3
Ressources humaines du club	4
Structures artificielles et matériels mis à disposition	5
Structures artificielles utilisées	5
3/ Matériels mis à disposition	7
Site d'escalade de la Flachère	7
Organisation et répartition des tâches de fonctionnement du club	8
Organisation des activités	9
Séances de cours encadrées	10
Séances « Ouistitis »	10
Séances “créneaux libres”	10
Autres événements	12
Objectifs 2023-2024	12
Nos objectifs généraux pour la saison 2023-2024 :	12
Objectif n°1 : le maintien des SAE de qualité (mur et pan)	13
Objectif n°2 : la compétition	13
Objectif spécifique n°3 : Former des cadres	13
Objectif spécifique n°4 : Sorties extérieures	14
Objectif spécifique n°5 : Sport et santé	14
Indicateurs au regard des objectifs	14

Introduction

L'association des **Tire-Claus du Grand Manti « Grimpe en Grésivaudan »** née en 2003, est agréée pour l'escalade par Jeunesse et Sports (n° 3807036), affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (n°38095) pour l'escalade.

Le club TCGM a pour objet la promotion des pratiques sportives liées à la montagne pour tous les publics, et plus particulièrement l'escalade en loisirs ou en compétitions.

L'association favorise la pratique de l'escalade pour tous, en mettant l'accent sur la découverte, le plaisir de l'effort sportif, le partage et l'ouverture vers l'autre, le respect des règles de sécurité associées à la pratique de l'escalade et le respect de la nature. C'est dans ces objectifs que le club propose simultanément plusieurs activités tout le long de l'année scolaire : séance parent-enfants, dites "ouistitis" pour les enfants entre 3 et 8 ans, cours d'escalade pour les enfants à partir de 6 ans, cours d'escalade pour les adultes débutants et débrouillés, séances de sport adapté, journée et soirée famille et inter-club, participation aux compétitions FFME et autres, sorties sur site naturel, stages en falaise pour les adolescents, séjour et WE adultes autonomes. Le club promeut par ailleurs la formation de ses cadres pour l'encadrement des cours et des séances autonomes.

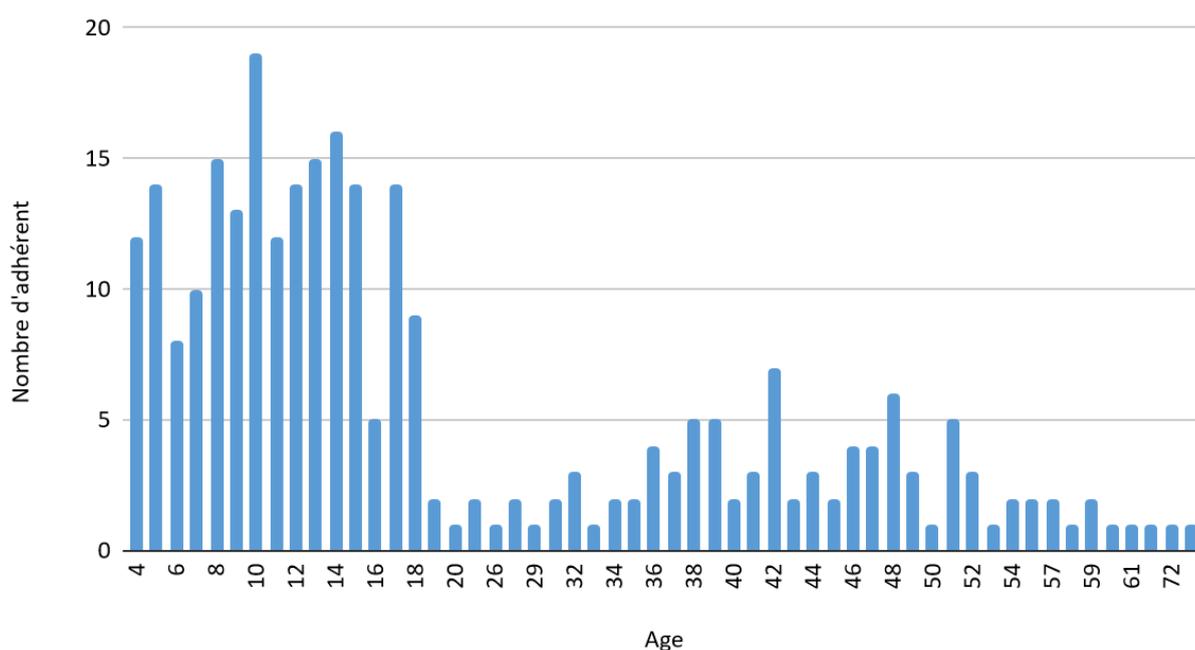
Le club partage des valeurs associatives auprès de ses adhérents : participation à la vie du club, accueil et convivialité et respect d'autrui. Le règlement intérieur du club, signé par chaque adhérent, permet de les informer sur le fonctionnement du club et le déroulement de ses activités. Toute adhésion entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur et du règlement propre aux structures et locaux sportifs où se déroulent les activités du club (cours, créneaux libres, compétitions, manifestations) par tous les membres de l'association ou leur représentant légal sans exclusion.

Le TCGM utilise la SAE du gymnase Pierre Aiguille au Touvet et la petite SAE de Saint-Vincent de Mercuze (le pan). L'association s'occupe intégralement du renouvellement du mur et du pan pour les rendre chaque année attractifs. Elle promeut l'escalade dans le Grésivaudan au travers du développement du site d'escalade de la Flachère (site FFME).

Le budget de l'association est de 63 166 € pour la saison 2022-2023 (non compris le temps bénévoles). L'équipe est composée de 15 bénévoles pour la saison 2022-2023.

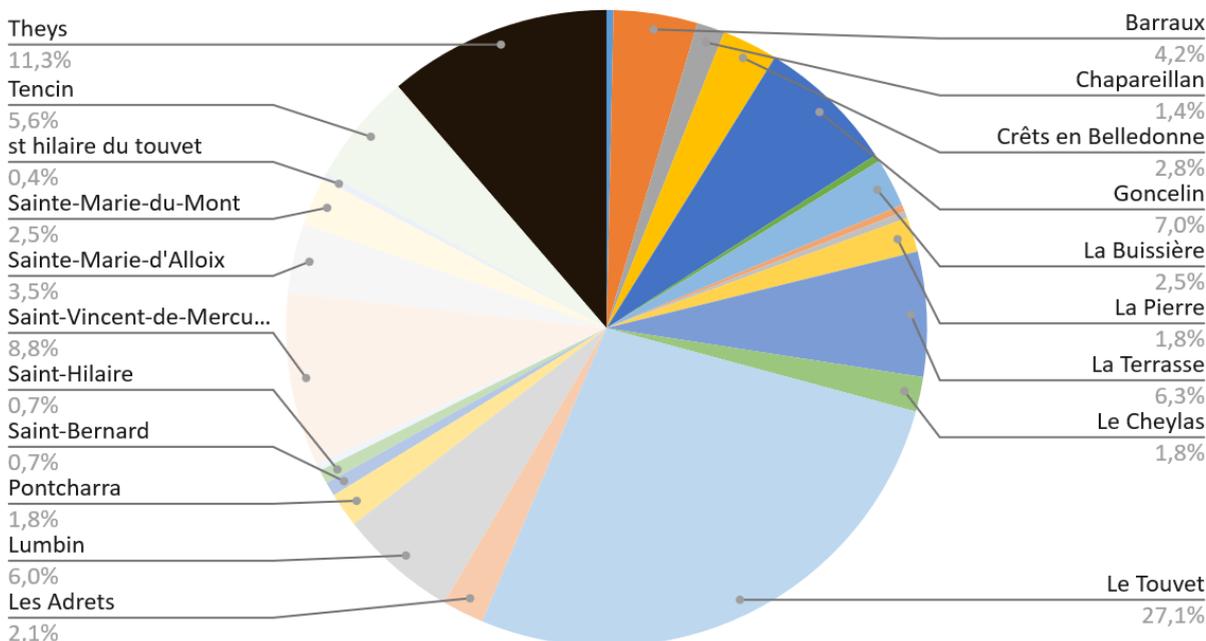
L'association compte cette saison 307 adhérents et touche ainsi un très large public (enfants et adultes) : 56 enfants « Ouistitis » (entre 3 et 8 ans), 148 jeunes en cours (entre 8 et 18 ans) et 103 adultes (dont 40 en cours), répartis de manière très mixte entre 54 % de filles et 46 % de garçons.

Répartition des effectifs par âge



La **dimension intercommunale du club** est forte. Cette saison les adhérents de l'association proviennent de 25 communes différentes du département (Canton Le Haut-Grésivaudan essentiellement).

Nombre d'adhérents pas commune



Hormis la période COVID (saison 2020-2021 et 2021-2022), le club refuse chaque année des personnes. Le nombre de créneaux disponibles sur la SAE du Touvet et les possibilités d'encadrement sont à leur maximum. Le club envisage au moins le maintien du nombre de ses adhérents.

Enfin, rappelons que la discipline escalade est en plein essor avec de nombreux équipements privés d'escalade sur la région. Aussi, la discipline sera pratiquée aux Jeux Olympiques 2024.

Ressources humaines du club

Membres du CA 2022-2023 : 15 personnes

Nom, Prénom	Bureau	Téléphone	e-mail TCGM	e-mail personnel
BANCILHON Pierre		06 37 31 41 40	pierre.bancilhon@tcgm.fr	pier.bancilhon@gmail.com
CIGOLINI Cristina		06 48 57 55 80	cristina.cigolini@tcgm.fr	cigoecri@gmail.com
COSTER Grégory		06 70 16 15 40	gregory.coster@tcgm.fr	gregory.coster@hotmail.fr
FAILLON Samuel		06 26 58 93 46	samuel.faillon@tcgm.fr	faillon.samuel@wanadoo.fr
FOURNAUX Alexandre	Vice-Président	06 80 41 08 26	alexandre.fournaux@tcgm.fr	alexandre.fournaux@hotmail.com
GUINGAND Nicolas	Vice-Trésorier	682699053	nicolas.guingand@tcgm.fr	nicolas.guingand
GUYONNET Yoann		06 47 31 95 69	yoann.guyonnet@tcgm.fr	yoann.guyonnet@gmail.com
LE LAY Matthieu		06 78 46 73 13	matthieu.lelay@tcgm.fr	matthieu_lelay@yahoo.fr
LEAU MERCIER Ludovic		06 28 06 88 65	ludovic.leau-mercier@tcgm.fr	ludovic@scilink.net
LITAUDON Stéphane		06 62 47 10 35	stephane.litaudon@tcgm.fr	stephane.litaudon@grenoble-inp.fr
MACHET Franck		06 80 57 37 62	franck.machet@tcgm.fr	madset@wanadoo.fr
MARIEL Lucie	Vice-Secrétaire	06 81 34 61 80	lucie.mariel@tcgm.fr	lucie.mariel@gmail.com
PICOUET Cécile	Président	06 41 94 14 40	cecile.picouet@tcgm.fr	cpicouet@yahoo.fr
POINAS Sandrine	Trésorière	06 24 34 17 37	sandrine.poinas@tcgm.fr	poinas.gallezot@free.fr
TADJ Mélanie	Secrétaire	0661862902	melanie.tadj@tcgm.fr	mtadj38@gmail.com

Bénévoles formés actifs (Initiateurs FFME ou FFCAM) : Pour la saison 2022-2023, le TCGM a pu compter sur 1 initiateur Grand Espace et 4 initiateurs SAE.

Bénévoles actifs : Ils sont indispensables à la vie du club et encadrent des séances adultes et jeunes, des événements familiaux et participent aux renouvellements des SAE et à la gestion du matériel.

Responsable de séance professionnel : La gestion des cours, exceptée 1 séance ados, est assurée par la Société Vertic'O 452 chemin du Berlioz 38190 Villard-Bonnot. Charlie AHACHE et Xavier SERRET (co-gérants) ainsi que 6 autres moniteurs diplômés participent à l'encadrement des cours et aux renouvellements des SAE.

Nom, Prénom	Séance	Téléphone	e-mail
Gauthier COULOMBIE	Lundi, jeudi, vendredi	06 23 19 03 14	gauthier.coulombie@gmail.com
Cyril LABBÉ	remplacement	06 87 10 51 31	rocetneige38@yahoo.fr
Charlie AHACHE	Mercredi, jeudi et vendredi	06 79 75 95 38	ahache.charlie@gmail.com
Xavier SERRET	Mercredi, vendredi	06 15 72 05 42	xavier.serret@yahoo.fr
Sébastien BOUSSOGNE	Vendredi	06 63 91 80 57	rackam.bloc@gmail.com
Stéphane CHARLEVOL	Jeudi, Vendredi	06 80 73 14 19	stephane.charlevol@gmail.com
Jules LACOSTE	Lundi	06 63 83 30 56	jules.lacoste@yahoo.fr
Annick BOUCHE	Lundi	06 87 48 41 68	abccgrimpe@gmail.com

Structures artificielles et matériels mis à disposition

Structures artificielles utilisées

Les lieux d'entraînement, dont le club est en partie responsable, sont au nombre de deux : S.A.E du Gymnase Pierre Aiguille du Touvet et pan de Saint-Vincent de Mercuze. Des séances sur des structures privées à Grenoble ou Crolles sont aussi proposées.

1/ S.A.E du Gymnase Pierre Aiguille du Touvet.

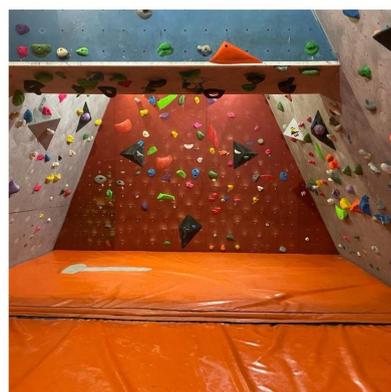
La gestion du gymnase et de la structure est assurée par la communauté de communes LE GRESIVAUDAN. La structure est également utilisée par les élèves du collège et de l'école primaire. Les prises appartiennent au club TCGM. Nous participons grâce à nos bénévoles et à divers financements (fond propre du club, participation du Grésivaudan ou du collège) à faire vivre le mur d'escalade du Touvet en créant régulièrement de nouvelles voies, en nettoyant les prises qui s'encrassent au fil du temps, en achetant des nouvelles prises... Ces nouvelles voies présentent toujours des niveaux faciles à difficiles pour satisfaire le plus grand nombre.

L'association TCGM « Grimpe en Grésivaudan » est donc particulièrement impliquée dans la gestion du mur d'escalade du gymnase Pierre Aiguille au Touvet que nous partageons avec le collège et l'école du Touvet depuis sa création.



2/ Structure artificielle d'escalade (SAE) de Saint-Vincent de Mercuze (pan)

Le pan de Saint-Vincent de Mercuze est situé dans des locaux de la mairie (anciens garages). Le club a construit la structure et gère les prises et le renouvellement du pan.



3/ Matériels mis à disposition

Du matériel d'escalade (EPI) et des chaussons appartenant au club sont mis à disposition des membres du TCGM lors des séances encadrées (cours enfants et adultes) et des séances « Ouistitis ». Les grimpeurs "autonomes" doivent amener leur équipement individuel et en ont l'entière responsabilité.

Du matériel de sortie (casques, longes de via ferrata et baudriers) est aussi disponible pour les membres majeurs du club. Il est possible de l'emprunter en effectuant sa demande via le site web. Le matériel est à rendre propre et en bon état après utilisation.

Site d'escalade de la Flachère

Le TCGM promeut l'escalade dans le Grésivaudan au travers du développement du site d'escalade de la Flachère (Nombre de voies : 40 de 4b à 7c).

Organisation et répartition des tâches de fonctionnement du club

L'association est dirigée par le conseil d'administration (CA) dont le fonctionnement est défini dans les statuts de l'association. Le CA distribue les nombreuses fonctions de gestion suivantes (non exhaustives) entre les membres volontaires du club. .

Référent des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : assurer le marquage, le stockage, l'entretien, le contrôle (état d'usure) et le renouvellement des EPI (casques, baudriers, mousquetons, cordes, etc.) et du matériel de sécurité utilisés dans le cadre des activités du club, en coopération avec les moniteurs, les initiateurs et le trésorier. Tenir le registre des EPI. En fin d'année, organiser la soirée annuelle d'inventaire et de contrôle des EPI, et le stockage durant l'été. Important : le contrôleur doit connaître la norme, savoir faire les vérifications, connaître l'utilisation et le fonctionnement du matériel dont il assure le contrôle et maîtriser l'outil de suivi utilisé.

Pour en savoir plus sur les recommandations fédérales :

<http://www.ffme.fr/uploads/federation/documents/reglements/directives-et-chartes/directives-epi.pdf>

Référent(s) du prêt de matériel : gérer et organiser les demandes de prêt de matériel, vérifier les entrées et sorties du matériel ainsi que leurs états.

Référent(s) Sites Naturels d'Escalade (SNE) : assurer la planification du nettoyage du site de la Flachère en lien avec le CT 38 de la FFME et l'ECI (Escalade Club de l'Isère)..

Référent(s) des Structures Artificielles d'Escalade (SAE) : gérer les conventions d'utilisation des SAE (Communauté de Commune Le Grésivaudan pour la SAE du gymnase et commune de Saint-Vincent de Mercuze pour le mur et la salle du pan). Assurer le lien et prévenir les services intercommunaux ou communaux concernés sur les créneaux d'utilisation ponctuels (vacances, manifestation...) et de tout dysfonctionnement de la structure pouvant présenter un danger pour les utilisateurs. S'assurer que le contrôle annuel de la structure de niveau 3 est réalisée par un professionnel (Norme NF EN 12572).

Assurer la gestion du renouvellement et de l'entretien des voies d'escalade avec les ouvriers du club (moniteurs, initiateurs, bénévoles du club) en concertation avec les différents utilisateurs des structures notamment scolaires (école et collège pour la SAE du Touvet - école pour la SAE de Saint-Vincent de Mercuze) et les services intercommunaux ou communaux.

Référent(s) des cours : gérer la convention définissant les conditions d'enseignement de l'escalade avec le prestataire (forcément président(e)). Assurer le lien entre les moniteurs ou les initiateurs qui encadrent les créneaux de cours (adultes, ados, enfants) et les adhérents. Co-planifier les cours encadrés (SAE et cours en falaise) avec les moniteurs et assurer la planification des cours encadrés par les initiateurs.

Référent(s) des créneaux libres : gérer le planning des créneaux « libres » (séances non encadrées) en s'assurant de la présence d'un responsable de séance sur les créneaux libres des structures d'escalade utilisées par l'association. Informer les adhérents pour les changements de créneaux et de lieux ainsi que l'annulation des créneaux. Co-planifier avec les moniteurs/initiateurs la validation des acquis des nouveaux autonomes. Communiquer sur la Charte du "grimpeur autonome" à tout nouvel adhérent.

Référent(s) créneau ouistiti : gérer le planning des responsables de séance en s'assurant de la présence d'au moins 2 responsables de séance. Informer les adhérents pour les changements de créneaux et de lieux ainsi que l'annulation des créneaux. Gérer les inscriptions ponctuelles.

Référent(s) compétition escalade : organiser en lien avec les moniteurs du club la planification des compétitions : information des grimpeurs (enfants et adultes), gestion des inscriptions et des licences temporaires si besoin, des déplacements et diffusion des résultats (communication sur le site Internet du club).

Référent(s) des sorties extérieures encadrées : assurer la planification et la gestion des sorties extérieures, à la journée et sur plusieurs jours (sous forme de stage), dont l'encadrement est réalisé par des professionnels : recherche de lieu (arrhes en lien avec le trésorier(e)), organisation, budget, tarification, réglementation (déclaration DDCCS - fiche initiale et complémentaire sur SIAM), dossier de

subvention en lien avec le référent des subventions, information aux adhérents (enfants et adultes), gestion des inscriptions, des déplacements, communication sur le site Internet du club.

Référent(s) des sorties extérieures non encadrées : assurer l'animation des sorties extérieures, à la journée ou sur plusieurs jours sans encadrement (notamment gestion du groupe WhatsApp pour les sorties non encadrée).

Référent(s) des manifestations : gérer et organiser les manifestations propre au TCGM (soirée « tirage des rois », soirée découverte escalade ou challenge mur du Touvet,...) ou celles où le TCGM est invité à participer.

Référent(s) FFME : assurer l'enregistrement et la mise à jour des licences FFME sur le site Internet de la FFME. Mettre à jour l'intranet fédéral et notamment les onglets « informations » et « annuaire à la suite de toute modification intervenue dans l'organisation du club. Gérer les autres tâches en lien avec la FFME, comme les codes d'accès réservés aux Administrateurs de structure, l'enregistrement des passeports FFME, ou des formations ...

Référent(s) informatique : assurer la maintenance du logiciel de gestion de l'association AssoConnect (adhésions, compta, site Internet, gestion des listes de diffusion informatique,...) ainsi que la bonne gestion des réseaux sociaux (délègue des droits à d'autres utilisateurs).

Référent(s) des subventions : assurer la gestion de l'ensemble des demandes de subvention de l'association au niveau des mairies, de la communauté de commune, du département ou de la région et des institutions légales, ainsi que le montage de dossier de mécénat et tout autre projet en coopération avec le bureau.

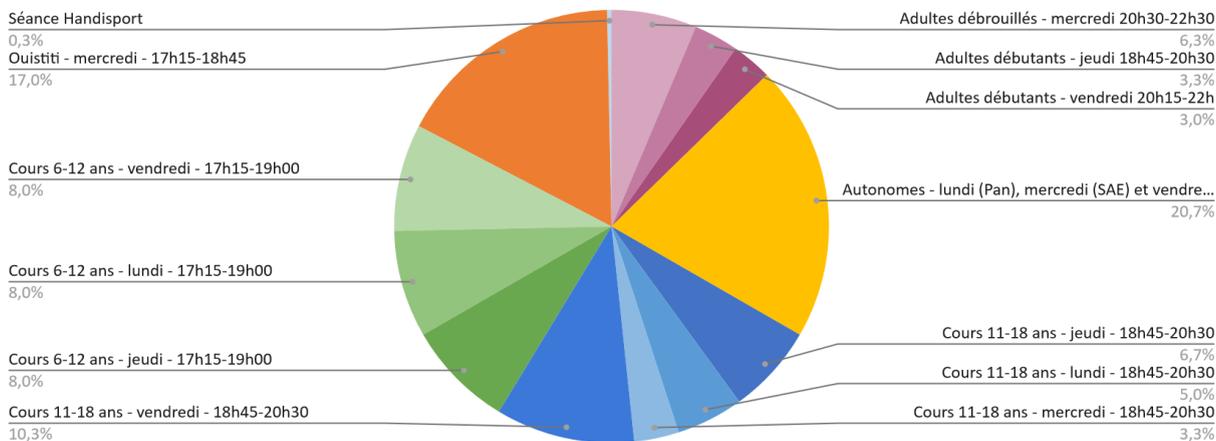
Délégué à la protection des données : Dans le Règlement Général sur la Protection des Données, informer et conseiller le(les) responsable(s) du traitement ou le(les) sous-traitant ainsi que les membres qui procèdent au traitement sur leurs obligations, de contrôler le respect du RGPD et de tous les autres textes liés à la protection des données.

Cette répartition des tâches entre les membres du conseil d'administration n'exclut pas une assistance mutuelle des membres entre eux ainsi que la participation d'autres bénévoles de l'association afin de faire face à des surcharges, indisponibilités ou difficultés temporaires.

Organisation des activités

L'association touche un large public (enfants et adultes) au travers de différentes activités proposées tout le long de l'année scolaire.

Répartition des adhérents



Séances de cours encadrées

Le TCGM propose des séances, des sorties et des cours encadrés pendant lesquels un enseignement est dispensé. L'encadrant est nommé par le bureau lors d'un conseil d'administration. Pour l'encadrement bénévole, la liste des différents brevets et qualifications préconisés par la FFME est précisée sur www.ffme.fr. L'encadrement contre rémunération s'effectue dans le respect du code du sport et nécessite un diplôme ou une qualification professionnelle.

Pour les cours encadrés en SAE ou site naturel, l'effectif défini est de 8 par groupe pour les enfants débutants et de 10 par groupe pour les enfants expérimentés et les adultes. Un maximum de 3 groupes est possible dans la SAE du gymnase simultanément. Un seul groupe est possible au pan.

⇒ au total, le TCGM propose 22 séances de cours par semaine les lundi, mercredi, jeudi et vendredi .

Séances « Ouistitis »

Le club propose des séances en pratique libre, ouvertes aux enfants de 3 à 8 ans accompagnés d'un accompagnateur majeur, dites créneaux "ouistitis". Au vu du public concerné (mineur de moins de 10 ans), deux responsables de créneau sont présents pour garantir l'accueil et la sécurité de la séance. Une vigilance accrue est nécessaire. Au moins, un accompagnateur majeur doit obligatoirement être présent. Les enfants grimpent en moulINETTE et seulement en moulINETTE (préalablement installées par les responsables de séance).

Séances "créneaux libres"

Le TCGM propose à des "grimpeurs autonomes", des séances non encadrées dites "créneaux libres ou autonomes" à la SAE du gymnase de la Pierre Aiguille au Touvet et au pan de Saint-Vincent de Mercuze. Cela fonctionne essentiellement grâce à l'investissement de bénévoles qui sont des adhérents-grimpeurs comme tous les autres. Est appelé "grimpeur autonome", tout adhérent du TCGM ayant signé la charte du grimpeur autonome du TCGM et ayant validé ses compétences en matière de sécurité en escalade auprès de l'encadrant agréée par le bureau du TCGM. Au moins un représentant du club, dit "responsable de la séance", est présent lors des séances autonomes (SAE ou pan).

Le tableau ci-dessous synthétise les créneaux proposés par le club (encadrés et non encadrés) .

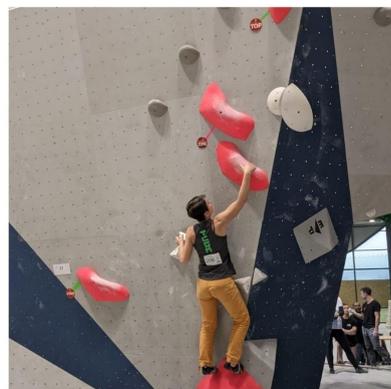
PLANNING et ENCADREMENT DES CRENEAUX D'ESCALADE 2022/2023

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
17h15 - 17h30	JEUNES 3 groupes de 8			
17h30 - 17h45		OUISTITIS		
18h00 - 18h15			JEUNES 3 groupes de 8	JEUNES 3 groupes de 8
18h15 - 18h30				
18h30 - 18h45				
18h45 - 19h00	ADOLESCENTS 2 groupes de 10	ADOLESCENTS 1 groupe de 10	ADULTES SUPPLÉMENTAIRE 1 groupe 10	ADOLESCENTS 3 groupes de 10
19h00 - 19h15				
19h15 - 19h30				
19h30 - 19h45				
20h00 - 20h15				
20h15 - 20h30				
20h30 - 20h45				
20h45 - 21h00				
21h00 - 21h15				
21h15 - 21h30		AUTONOMES "PAN" (Saint vincent de Mercuze)		
21h30 - 21h45				
21h45 - 22h00				
22h00 - 22h15				
22h15 - 22h30				

* La plupart des cours encadrés sont assurés par un prestataire de services, les autres par les initiateurs du SAE du club

Participations aux compétitions locales, départementales, régionales et nationales

Parmi nos adhérents un groupe actif de compétiteurs (jeunes et adultes) participe régulièrement aux événements départementaux, régionaux et nationaux. Des moniteurs B.E.E.S. Escalade de la structure Vertic'O assurent des entraînements spécifiques et le coaching lors des compétitions. Le club assure les inscriptions aux compétitions.



Sorties journalières et séjours sportifs en falaise

Le club propose des sorties encadrées (par des professionnels ou des initiateurs) aux jeunes et adultes en cours et aux grimpeurs autonomes. L'objectif est d'apprendre à devenir « autonome » en extérieur, en respectant les sites naturels et la vie en commun ; cela en toute sécurité grâce à un encadrement professionnel et bénévole de qualité.

Un stage jeunes "tous en falaise" est organisé une fois par an. Ce stage permet de développer la vie en groupe, l'autonomie en escalade et les règles de respect de la nature. Ils donnent une dynamique tout au long de l'année avec des objectifs à atteindre (assiduité, régularité, progression, autonomie, respect des consignes).

Les sorties qui ne sont pas encadrées sont des sorties privées dont le club n'est pas responsable. Tout grimpeur autonome peut proposer via la liste des adhérents du club des sorties privées.



Autres événements

Le club organise des événements ponctuels comme des journées "famille", des soirées inter-clubs. Il participe à des manifestations organisées par d'autres (le téléthon à SVM, contest "terre de jeux" inter-club à Alleverd en partenariat avec la CC le Grésivaudan...).

Objectifs 2023-2024

Nos objectifs généraux pour la saison 2023-2024 :

La volonté première du TCGM est le développement de l'escalade « loisir » pour tout public, d'une part faire découvrir et permettre d'acquérir à ceux qui le souhaitent des connaissances et des savoir-faire propres à l'escalade au travers des cours et des sorties encadrées (les méthodes d'encordement, les méthodes d'assurage d'un compagnon de cordée, accéder à une autonomie relative...) et d'autre part de permettre la pratique en autonomie dans un cadre associatif.

Le club favorise tout d'abord la pratique de l'escalade en salle, en permettant un accès encadré ou en

autonomie à nos adhérents dans les 2 structures artificielles qu'ils peuvent utiliser. Des cours et conseils techniques sont délivrés pour permettre l'évolution de tout adhérent. Le club met aussi l'accent sur la pratique de ce sport en milieu naturel. Des cours avec apprentissage des manipulations et acquisition de l'autonomie en falaise sont organisés avant les sorties en extérieur. Dans ce cadre, des sorties « adultes » sont organisées aux différentes périodes de l'année et des sorties « jeunes » avec notamment le stage "tous en falaise" aux vacances de printemps.

Outre ces objectifs généraux, le TCGM souhaite développer ou consolider des **objectifs spécifiques** détaillés ci-dessous :

Objectif n°1 : le maintien des SAE de qualité (mur et pan)

Le renouvellement des voies sur la SAE du Touvet qui est assuré régulièrement par le TCGM avec des moniteurs de Vertic'O et des bénévoles du club est à pérenniser de manière annuelle. Ces travaux d'entretien réguliers de la SAE permettent à tous les utilisateurs de la structure intercommunale (club, collège, école primaire) :

- de profiter un mur avec des prises neuves et donc une meilleure hygiène,
- d'avoir dans chaque ligne d'escalade aussi bien des voies de niveau facile que difficile, ce qui permet aux moniteurs, encadrants et professeurs d'EPS de pouvoir répartir les élèves sur tout le mur.
- d'être attractif auprès des adultes et des jeunes s'engageant dans la pratique de l'escalade sur plusieurs années avec un mur qui évolue au fil des ans.

La volonté du TCGM est aussi de développer l'activité au pan de Saint-Vincent de Mercuze en le renouvelant également chaque année ; ceci afin de stimuler l'intérêt des grimpeurs de tous niveaux, des enfants aux adultes, avec une possibilité de progression plus intéressante pour chacun sur cette SAE accessible plus facilement.

Le club souhaite enfin pérenniser le lien avec le collège et la CC le Grésivaudan.

Objectif n°2 : la compétition

Proposer aux jeunes du club d'escalade TCGM « Grimpe en Grésivaudan » en plus de leur activité escalade en SAE (Structure Artificielle d'Escalade) et en mode « plein air » (falaise, Via Ferrata...), une expérience en compétition (SAE) sur les circuits locaux et nationaux.

La volonté du TCGM s'inscrit sur les points suivants :

1. Offrir à un tarif abordable **2 séances d'entraînements par semaine avec des moniteurs brevetés d'état** (Lundi : 18h45 – 20h30 et Vendredi : 18h45 - 20h30) (groupe 10 enfants/ados de 8 à 18 ans)
2. Promouvoir et assurer les **inscriptions aux compétitions** à tous les adhérent du club (même ceux qui ne font pas partie du groupe compét)
3. Assurer la gestion des inscriptions et des licences FFME.
4. Lors des compétitions, assurer un **coaching par des moniteurs brevetés d'État** (ou des initiateurs SAE du club).

Objectif spécifique n°3 : Former des cadres

Le club favorise l'accès à la formation, pour ses adhérents désireux d'acquérir des compétences supplémentaires et leur permettre d'encadrer des groupes et **participer aux coaching des compétitions**, aux renouvellements des voies sur notre mur. A ce jour, 4 adultes formés initiateurs SAE et 1 initiateur Grand Espace sont des bénévoles réguliers.

La volonté du TCGM s'inscrit sur les points suivants :

1. Former 2 nouveaux **Initiateurs SAE** du fait d'un départ et d'un manque d'initiateur actif,
2. Former 1 nouveau **moniteur escalade grands espaces** pour augmenter notre proposition de sortie en falaise.
3. Former des cadres de club à l'ouverture sur SAE hors compétition, le coaching ou à être juge lors

des compétitions ou proposer une séance d'actualisation pour les anciens initiateurs ou la gestion des EPI.

4. Assurer un minimum de remboursement du transport/hébergement (si formation éloignée)

Objectif spécifique n°4 : Sorties extérieures

Le TCGM souhaite pérenniser les sorties extérieures (WE et stage de printemps) afin de proposer aux jeunes et aux adultes du club d'escalade TCGM du Touvet une (re) découverte de leur activité en mode « plein air » au cours de sorties extérieures ou de séjour de courte durée et sur différents sites naturels.

L'objectif est d'apprendre à devenir « autonome » en extérieur, en respectant les sites naturels et la vie en commun ; cela en toute sécurité grâce à un encadrement professionnel et bénévoles de qualité.

Pour le stage, les objectifs pédagogiques sont :

- Faire découvrir l'escalade en site naturel sur de belles falaises de France ;
- Changer de support et montrer aux jeunes que la variété de leur support d'activité est infinie (être capable d'adapter sa pratique de l'escalade en salle à différents environnements);
- Favoriser les progrès dans cette activité et renforcer la motivation des jeunes pour l'activité ;
- Mettre en pratique les manipulations de cordes apprises lors des cours en salle (aboutissement de l'apprentissage) ;
- Favoriser le développement de l'autonomie des jeunes dans la pratique de l'activité ; (n'oublions pas que l'enfant qui ne grimpe pas n'en reste pas inactif pour autant et bien au contraire : en effet, il "assure" le grimpeur, il veille à sa sécurité) ;
- Découvrir l'activité via corda ou via ferrata pour ceux qui ne connaissent pas ;
- Sortir les jeunes de chez eux, favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité, le partage des tâches, le respect des rythmes de vie et ainsi mettre en place une vie de groupe harmonieuse ;
- Faire découvrir aux jeunes la nature et leur en inculquer le respect, favoriser la prise de conscience écocitoyenne (tri des déchets, co-voiturage...).

Objectif spécifique n°5 : Sport et santé

Le TCGM souhaite pérenniser son créneau de sport adapté mais aussi développer des projets « santé » dans le domaine du handicap ou d'autre public en demande de ce type d'activité.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est de 67 733 euros. Il nous manque 4160 euros pour boucler le budget.

Indicateurs au regard des objectifs

L'évaluation des actions entreprises par le club se fait selon les critères suivants :

- Nombre d'adhérents par rapport à notre capacité d'accueil. Fidélisation des adhérents (réinscriptions) mais aussi accueil de nouveaux adhérents qui redynamise le club.
- Nombre d'adhérents (jeunes et adultes) ayant participé aux compétitions
- Nombre d'heures effectuées par les bénévoles-adultes formés
- Nombre de fois où les voies des SAE ont été renouvelées.
- Nombre de projets de partenariat avec des structures pour public spécialisé.

Cécile Picouet, Fait à Saint-Vincent de Mercuze, le 29 avril 2023

